

FAUGÈRES

(Hérault, canton de Bédarieux, arrond. de Béziers, 369 hab.)



Faugères (Hérault). Temple protestant.

L'ASSOCIATION présidée par M^{me} Colignon s'est constituée en 1985 pour assurer la restauration d'un lieu de culte qui, depuis le XVI^e s., a servi alternativement d'église catholique et de temple protestant. Cette association est vivement recommandée par M. le Chanoine Giry, conservateur des Antiquités de la région et par M. le Pasteur André de Robert.

Aménagé au XVI^e s. dans la salle basse d'une tour de l'enceinte de la fin du XII^e s. l'édifice, tel qu'il est parvenu jusqu'à nous, porte les traces de ses utilisations successives par les deux communautés religieuses de Faugères.

Son plan est en rectangle, légèrement irrégulier. Les murs en petit appareil supportent une voûte en berceau brisé. Une porte ancienne a été murée en 1795 lors de l'installation destinée au temple de gradins en pierre pour l'assistance. Une niche a été aménagée en même temps pour recevoir la chaire à prêcher.

L'association a mis hors d'eau le monument et consolidé la voûte. Sa présidente M^{me} Colignon a participé personnellement pour 200 000 F et la Sauvegarde de l'Art Français a accordé une subvention de 20 000 F en 1986.

E. C.